

Pourquoi prioriser les ITSS?

On parle trop peu des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) : ce sujet n'est pas très « sexy », et pourtant...

Saviez-vous qu'au Québec :

- plus de 40 000 personnes reçoivent chaque année un diagnostic d'ITSS, sans compter celles qui ignorent qu'elles sont porteuses d'une ITSS¹;
 - entre 300 et 400 personnes apprennent chaque année qu'elles sont atteintes du VIH²;
 - environ 23 000 cas de chlamydia ont été déclarés en 2014, surtout chez les jeunes de 15 à 24 ans³;
 - la syphilis, pratiquement éliminée à la fin des années 90, compte maintenant plusieurs centaines de cas à chaque année³.
- Ce n'est que la « pointe de l'iceberg ». Combien de personnes ne savent pas qu'elles sont infectées ?

**Il y a une véritable
« épidémie silencieuse »
au Québec**

Investir dans la prévention permet d'éviter des coûts économiques et sociaux importants.

- Ces infections peuvent avoir des conséquences graves pour la santé : infertilité, grossesse avec complication, cirrhose du foie, maladie chronique, cancer, etc.
- L'infection par le VIH amène des coûts économiques et humains considérables.
« Au Québec, le seul coût des antirétroviraux requis s'élève à environ 200 millions de dollars par année¹. »
- Les coûts du traitement de l'hépatite C sont tellement élevés que cela a un impact sur l'accessibilité du traitement.

**Des conséquences sur la santé
et des coûts pour la société**

Comment agir en amont et éviter que d'autres personnes ne s'infectent ?

Des populations peu reconnues avec des besoins particuliers.

**Les populations
les plus vulnérables aux
ITSS sont invisibles**

- On ne les voit pas, on ne les entend pas, et pourtant ils sont nombreux !
- Les personnes atteintes ne réclament pas de services.
- Les populations vulnérables aux ITSS fréquentent peu ou pas les services de santé.
- Il faut adapter notre offre de services et nos façons d'intervenir pour répondre à leurs besoins : aller vers eux et faire preuve de flexibilité.

Comment joindre ces personnes pour briser la chaîne de transmission ?

Les ITSS, une priorité ministérielle.

- Le Plan stratégique du MSSS du Québec 2015-2020 insiste sur le renforcement de la prévention et du contrôle des ITSS tout comme le Programme national de santé publique 2015-2025.
- Les efforts pour favoriser une utilisation optimale des ressources du réseau de la santé et des services sociaux et de ses partenaires autour de la problématique des ITSS doivent être maintenus, voire accentués.
- Bien que ce soit un dossier sensible qui heurte parfois nos valeurs, l'ampleur de cette problématique nous ramène l'urgence d'agir.
- Lutter contre les ITSS nécessite la collaboration d'une diversité d'acteurs, ce qui ajoute à la complexité du dossier.

**Un dossier sensible
mais prioritaire**

Agir maintenant permet d'obtenir des résultats tangibles à moyen terme.

Et vous, que pouvez-vous faire de plus dans la lutte aux ITSS ?

